FAMILLE

Scolarité

(https://ville-lissy.fr/sites/lissy.fr/files/styles/img_____1280x768____image_scale____crop_main/public/media/images/whatsapp-image-2020-12-14-at-23.10.30.jpeg?itok=Rxq5t9wF)

Scolarité des enfants de Lissy.
Vous devez vous rendre en mairie pour remplir le formulaire de pré inscription avec les documents suivants :
- livret de famille, à jour;
- pièce d'identité de chaque responsable;
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
- Carnet de vaccination de l'enfant, à jour.

SIVOM DU BRASSON

Regroupement pédagogique intercommunal de Lissy et Limoges-Fourches

11 place de l'Église
77550 Limoges-Fourches

- Tel : 09.60.40.73.28
- Envoyer un mail
- Site Internet

M. HOMBOURGER Bernard, Président et Mme COUDERC Aline, Vice-Présidente du SIVOM du Brasson vous accueillent sur r endez-vous.

Mme Sandrine DUCHENNE, Secrétaire, vous accueille : les lundis, vendredis matin et les mardis et jeudis toute la journée.
M. Stéphane REQUENA, agent polyvalent, assure l'entretien des locaux et espaces des écoles.

Nos écoles

École des Merisiers à Limoges Fourches

- Tel 01.64.38.86.40
- Envoyer un mail

Les horaires : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30

École des 4 chemins à Lissy

- Tel : 01.60.69.45.04
- Envoyer un mail

Les horaires : 8h45 – 11h45 / 13h45 – 16h45

Le transport

Les horaires :

Le matin :

- École Lissy 8h15
- Arrêt de Fourches 8h20
- Arrêt du Parc 8h25
- École Limoges-Fourches 8h30
- Retour École Lissy 8h45

Le soir :

- École Limoges-Fourches 16h30
- École Lissy 16h45
- Arrêt du Parc 16h50
- École Limoges-Fourches 16h55
- Arrêt de Fourches 17h00
- Retour École Lissy 17h05

La Cantine :

Les élèves de l'école des Merisiers sont accueillis dans la salle polyvalente de Limoges-Fourches. La cantine est mitoyen ne à l'école, les élèves sont donc épargnés du transport en bus. Ils sont encadrés par les salariés du SIVOM.

Les élèves de l'école des 4 Chemins sont accueillis par la commune d'Evry-Gregy-Sur-Yerres,. Ils s'y rendent en bus encad rés des salariés du SIVOM.

La Garderie

Les enfants sont accueillis par les salariés du SIVOM qui animent ensuite les activités de la garderie.

Horaires

- Matin : de 7h00 à 8h30
- Soir : de 16h50 à 19h00

Le règlement de la garderie et de l'étude peut s'effectuer par chèque CESU. Pour plus de renseignements, merci de vous r approcher de la secrétaire, du SIVOM.

Tarifs

- Garderie matin : 2€
- Garderie soir : 4 €